



Conférence de presse du 1^{er} juin 2023

Respect8-3.ch

Un salaire égal pour un travail égal

«Un salaire égal pour un travail égal» est une cause syndicale que nous défendons depuis longtemps. Trop longtemps. Ce 1^{er} juin, nous lançons la campagne Respect8-3, une nouvelle action d'envergure, concrète, pour que l'égalité salariale devienne enfin réalité.

Véronique Rebetez, responsable égalité

Le droit suisse est bafoué

Bien qu'en Suisse, l'égalité des salaires soit inscrite dans la loi, les statistiques révèlent, année après année, que le droit est bafoué. L'écart entre les salaires moyens des hommes et des femmes est encore de 18%. Cela s'explique en partie par le parcours professionnel, l'âge, l'ancienneté dans l'entreprise et la formation. Mais en partie seulement: la part de cette différence de salaire non explicable est de 47%!

Ainsi, 27 ans après son entrée en vigueur et 3 ans après sa dernière révision, la loi sur l'égalité n'a toujours pas tenu ses promesses.

Une inégalité structurelle

L'inégalité salariale entre les hommes et les femmes demeure structurelle et la sphère politique ne manifeste aucune volonté de changement. Les métiers majoritairement féminins, tels que le commerce de détail, le nettoyage, l'éducation spécialisée, la santé, la production dans l'industrie horlogère, ou encore l'hôtellerie-restauration sont, à formation équivalente, largement moins bien rémunérés que les métiers majoritairement masculins. Un CFC d'assistante en soins et santé communautaire n'offre pas le même salaire de base – et encore moins le même salaire en fin de carrière – qu'un CFC de menuisier. Un bachelor d'éducatrice spécialisée n'a de loin pas la même valeur pécuniaire qu'un bachelor d'ingénieur en génie mécanique. Or les niveaux de formation sont équivalents, tout comme la pénibilité. Ironiquement, lorsqu'un jeune homme débute sa carrière dans un secteur majoritairement féminin, il gagne en moyenne 280 francs de plus que ses collègues féminines pour un travail absolument identique.

La pauvreté, un fléau qui touche davantage les femmes

Le parcours des femmes sur le marché du travail est marqué par la discrimination, non seulement salariale, mais également en matière de conditions de travail. Et cela tout au long de leur carrière. Nous constatons de trop nombreux cas de femmes harcelées sur leur lieu de travail, licenciées à leur retour de congé maternité, chicanées lors des gardes d'enfants malades,

empêchées d'accéder à des postes à responsabilité, etc. Et après 43 – désormais 44 – années de travail, la discrimination se poursuit par ricochet, au moment de la retraite. Dans toutes les catégories d'âge, la pauvreté touche davantage de femmes que d'hommes, puisque gagnant moins, elles cotisent moins à la prévoyance vieillesse et perçoivent ensuite des rentes inférieures.

Démonstration par les chiffres

Les statistiques fédérales (de 2020) révèlent dans le secteur privé une différence salariale de 19,5%, dont 45,3% ne peuvent s'expliquer par des facteurs objectifs. Cela signifie qu'en moyenne, les femmes y gagnent 1599 francs de moins par mois que les hommes, dont 724 francs de différence non expliquée, soit 8,1%. Dans le secteur public, où la différence de salaire est de 15,1%, dont 46,7% inexpliqués, les femmes gagnent 1373 francs de moins que les hommes, dont 642 francs de différence inexplicable, soit 7%.

Par ailleurs, ces mêmes statistiques fédérales démontrent que l'inégalité salariale s'accroît encore entre les femmes mariées et les hommes mariés, pour atteindre 24%. Des analyses ont révélé qu'en moyenne, le salaire des femmes baisse lorsqu'elles deviennent mères, puisque beaucoup d'entre elles diminuent ou cessent leur activité professionnelle pour se consacrer à leur enfant. Le constat est sans appel: la maternité pénalise, la paternité valorise. Et c'est une honte!

L'égalité des salaires entre les hommes et les femmes doit cesser d'être un vœu pieux, elle doit devenir une réalité, une étape nécessaire pour une égalité globale de fait entre les hommes et les femmes. Nous en appelons aux entreprises, pour qu'elles s'engagent avec conviction pour l'égalité. Et nous lançons cet appel à toutes les travailleuses et tous les travailleurs: «Exigez l'égalité maintenant! Prenez votre destin professionnel en main, syndiquez-vous: être solidaires, c'est être fort-e-s.».

Informations complémentaires:

Véronique Rebetz, responsable égalité, 079 541 85 45

Melanie Nobs, responsable équipe communication, 044 279 71 81